

pany of Canada et l'United Automobile Workers' Union (voir "Chronologie", chapitre II, p. 50). Les termes de la décision arbitrale refusaient l'atelier syndical mais reconnaissaient le principe de la retenue syndicale obligatoire des contributions syndicales de tous les ouvriers, qu'ils soient membres ou non du syndicat. Des peines étaient prévues contre les individus coupables de grèves extravagantes et contre le syndicat dans le cas de grèves déclarées avant la tenue d'un scrutin secret de tous les employés.

Le 10 juillet 1946, le gouvernement fédéral assumait la régie de trois usines canadiennes essentielles d'acier afin d'éviter une grève dans l'industrie de l'acier projetée pour le 15 juillet. Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, annonçait la nomination de F. B. Kilbourn, Montréal, Qué., comme régisseur fédéral des trois usines qui étaient menacées d'une grève—Steel Company of Canada, Hamilton, Ont., Algoma Steel Corporation, Sault-Ste-Marie, Ont., et Dominion Steel and Coal Corporation, Sydney, N.-E. Devant cette mesure, les United Steel Workers of America déclaraient la grève le 15 juillet. Le 16 juillet, le Comité des Relations industrielles de la Chambre des Communes était autorisé à enquêter immédiatement sur toutes les questions se rattachant à l'agitation ouvrière actuelle dans les industries du Canada. A cette fin, des témoignages furent reçus de nombreux témoins, y compris des patrons, des représentants, des chefs syndicaux et des personnages en vue dans bien des domaines; ces témoins furent appelés devant le Comité pour exposer leur point de vue.

**Procès pour crimes de guerre.**—Le procès international pour crimes de guerre tenu à Nuremberg, Allemagne, prit fin le 31 août 1946 et le tribunal militaire international s'ajourna jusqu'au 30 septembre 1946 alors qu'il prononcera son verdict (voir "Chronologie", chapitre II, p. 50).

Le 14 jan. 1946, la peine de mort imposée par une cour militaire canadienne au maj.-gén. Kurt Meyer (voir "Chronologie", chapitre II, p. 50) était commuée en emprisonnement à vie. Le maj.-gén. Meyer arrivait au Canada le 30 avril 1946 pour purger sa peine au pénitencier de Dorchester, N.-B.

## Section 2.—Extraits de la Gazette du Canada—Nominations officielles, commissions, etc.\*

**Nominations officielles.**—*Conseil consultatif.*—1946. 3 mai, membres chargés d'aviser le conseil d'administration de la Société d'assurance des crédits à l'exportation sur toutes les questions se rattachant à l'administration de la Partie I de la Loi de l'assurance des crédits à l'exportation: James S. Duncan, président, Massey Harris Co. Ltd., Toronto, Ont.; R. H. Davis, président, Atlas Steels Limited, Welland, Ont.; James Stewart, assistant gérant général, Banque Canadienne du Commerce, Toronto, Ont.; C. D. Jacox, président et directeur-gérant, Great Western Garment Co., Ltd., Edmonton, Alta; George Robertson, secrétaire, Saskatchewan Wheat Pool, Regina, Sask.; J. A. Amyot, président, Dominion Corset Co. Ltd., Québec, Qué.; K. A. McLennan, Vancouver, C.B.; H. R. MacMillan, président, H. R. MacMillan Export Co., Vancouver, C.B.; H. G. Hesler, assistant gérant général, Banque Royale du Canada, Montréal, Qué.; C. H. G. Short, président et directeur-gérant, Lake of the Woods Milling Co. Ltd., Montréal, Qué.; Fletcher Smith, A. M. Smith and Co., Halifax, N.-E.; l'hon. Hector Authier, Amos, Qué.; Homer Zwicker, secrétaire-trésorier, Zwicker and Co., Lunenburg, N.-E.; R. B. Buckerfield, Vancouver, C.B.

\* Cette liste est la continuation de celle des pp. 1196-1200 de l'Annuaire de 1945.